



SERGE AZAN & ASSOCIES
16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Activité principale de l'entreprise : Expertise comptable, comptabilité

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier de gestion

Fait à PARIS
Le 22/03/2024

Serge AZAN

SERGE AZAN & ASSOCIES
16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS
0140540826

SERGE AZAN & ASSOCIES

16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

SERGE AZAN & ASSOCIES

16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

0140540826



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	14 547	14 547					
	Fonds commercial (1)	411 612		411 612	411 612			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	25 256	21 307	3 949	4 049	100	2.47	
	Autres immobilisations corporelles	124 225	75 690	48 535	62 376	13 841	22.19	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	7 062		7 062	7 062				
Total II	582 703	111 545	471 158	485 099	13 942	2.87		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	256 277	5 316	250 961	267 029	16 068	6.02	
	Autres créances	47 342		47 342	4 375	42 967	982.02	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	49 908		49 908	90 640	40 733	44.94		
Charges constatées d'avance (3)	3 284		3 284	3 456	172	4.98		
Total III	356 810	5 316	351 495	365 501	14 007	3.83		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	939 513	116 860	822 653	850 601	27 948	3.29		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

7 062

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	305 000		305 000			
	Réserves						
	Réserve légale	30 500		30 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	75 992		76 000		9	0.01
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	164 956		239 991		75 035	31.27
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	576 447		651 492		75 044	11.52
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	58 484		83 419		24 935	29.89
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 482		6 096		5 386	88.36	
Dettes fiscales et sociales	175 386		108 682		66 705	61.38	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	853		913		60	6.54	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	246 205		199 109		47 096	23.65
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	822 653		850 601		27 948	3.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

246 205

140 626

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20500000 LOGICIELS	14 547		14 547			
28050000 AMORT.LOGICIELS	14 547		14 547			
FONDS COMMERCIAL	411 612		411 612			
20700000 CLIENTELE	411 612		411 612			
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	3 949		4 049		100	2.47
21540000 MATERIEL DE BUREAU	25 256		27 188		1 932	7.10
28154000 AMORT.MATERIEL DE BUREAU	21 307		23 139		1 831	7.92
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 535		62 376		13 841	22.19
21810000 AAI DIVERS	56 773		56 773			
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	56 000		56 000			
21840000 MOBILIER	11 452		9 356		2 096	22.40
28181000 AMORT.AAI DIVERS	49 361		46 311		3 050	6.59
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	19 693		8 493		11 200	131.87
28184000 AMORT.MOBILIER	6 636		4 948		1 688	34.10
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 062		7 062			
27510000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	7 062		7 062			
Total II	471 158		485 099		13 942	2.87
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	250 961		267 029		16 068	6.02
41111000 CLIENTS	252 857		264 781		11 925	4.50
41810000 HONORAIRES A FACTURER	3 420		4 620		1 200	25.97
49100000 PROV.DEPR.COMPTES CLIENTS	5 316		2 372		2 944	124.10
AUTRES CREANCES	47 342		4 375		42 967	982.02
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 727		2 007		1 720	85.70
44571100 TVA COLLECTEE	41 946				41 946	
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	1 669		781		888	113.68
46870000 PRODUITS A RECEVOIR			1 587		1 587	100.00
DISPONIBILITES	49 908		90 640		40 733	44.94
51210000 HSBC			32 562		32 562	100.00
51220000 BNP	4 725		57 634		52 909	91.80
51230000 CIC	44 551				44 551	
53000000 CAISSE	632		445		187	42.12
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 284		3 456		172	4.98
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	3 284		3 456		172	4.98
Total III	351 495		365 501		14 007	3.83
TOTAL GENERAL	822 653		850 601		27 948	3.29

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAL	305 000		305 000			
10100000 CAPITAL SOCIAL	305 000		305 000			
RESERVE LEGALE	30 500		30 500			
10610000 RESERVE LEGALE	30 500		30 500			
AUTRES RESERVES	75 992		76 000		9	0.01
10680000 AUTRES RESERVES	75 992		76 000		9	0.01
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	164 956		239 991		75 035	31.27
Total I	576 447		651 492		75 044	11.52
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	58 484		83 419		24 935	29.89
16480000 EMPRUNT HSBC PGE 100 000 €	58 484		83 419		24 935	29.89
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 482		6 096		5 386	88.36
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	11 482		6 096		5 386	88.36
DETTES FISCALES ET SOCIALES	175 386		108 682		66 705	61.38
42101200 SALAIRE DECEMBRE	19 937				19 937	
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	17 623		20 653		3 030	14.67
43100000 URSSAF	10 025		11 174		1 149	10.28
43730000 HUMANIS UGRC	10 118		9 599		518	5.40
43755000 GENERALI PREV CADRES	4 464		4 948		483	9.77
43785000 LA MONDIALE	395		356		39	10.89
43860000 AUTR.CHARG.SOCIALES A PAY	7 049		8 261		1 212	14.67
44410000 PAS	833		1 070		237	22.15
44551000 TVA A DECAISSER	17 620		7 526		10 094	134.12
44571000 TVA COLLECTEE	83 892				83 892	
44571100 TVA COLLECTEE			44 030		44 030	100.00
44587000 TVA / HONORAIRES A FACTURER	570		660		90	13.64
44860000 CHARGES A PAYER	2 860		404		2 456	607.92
AUTRES DETTES	853		913		60	6.54
41111000 CLIENTS	500		600		100	16.67
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	353		313		40	12.89
Total IV	246 205		199 109		47 096	23.65
TOTAL GENERAL	822 653		850 601		27 948	3.29

SERGE AZAN & ASSOCIES

16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

DOSSIER DE GESTION

SERGE AZAN & ASSOCIES

16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

0140540826



SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 183 709	100.00	1 195 680	100.00	11 971	1.00
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	1 183 709	100.00	1 195 680	100.00	11 971	1.00
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 183 709	100.00	1 195 680	100.00	11 971	1.00
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	1 183 709	100.00	1 195 680	100.00	11 971	1.00
Marge brute globale	1 183 709	100.00	1 195 680	100.00	11 971	1.00
- Autres achats + charges externes	375 883	31.75	345 432	28.89	30 451	8.82
Valeur ajoutée	807 826	68.25	850 248	71.11	42 422	4.99
+ Subventions d'exploitation	10 833	0.92	2 667	0.22	8 167	306.26
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 299	0.70	8 391	0.70	92	1.10
- Salaires du personnel	448 457	37.89	393 167	32.88	55 291	14.06
- Charges sociales du personnel	146 013	12.34	139 945	11.70	6 069	4.34
Excédent brut d'exploitation	215 890	18.24	311 413	26.04	95 523	30.67
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	23 457	1.98	28 532	2.39	5 075	17.79
- Dotations aux amortissements	18 770	1.59	16 124	1.35	2 646	16.41
- Dotations aux provisions	5 316	0.45	2 372	0.20	2 944	124.10
Résultat d'exploitation	215 261	18.19	321 449	26.88	106 187	33.03
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	809	0.07	771	0.06	39	4.99
Résultat courant	214 452	18.12	320 678	26.82	106 226	33.13
+ Produits exceptionnels			18		18	100.00
- Charges exceptionnelles	745	0.06	6 088	0.51	5 343	87.76
Résultat exceptionnel	745	0.06	6 070	0.51	5 326	87.73
- Impôt sur les bénéfices	48 751	4.12	74 616	6.24	25 865	34.66
- Participation des salariés						
Résultat NET	164 956	13.94	239 991	20.07	75 035	31.27



SERGE AZAN & ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 305 000 euros

Siège social : 16, rue Daubigny, 75017 PARIS
399278373 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2024

L'an deux mille-vingt-quatre,
Le 20 mars,
A 10 heures,

Les associés de la société SERGE AZAN & ASSOCIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite lettre remise en main propre adressée le 5 mars 2024 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge AZAN, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Benjamin MARINHO est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 10 000 actions sur les 10 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 058 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 164 955,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	164 955,82 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	44,18 euros



Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 165 000,00 euros

A titre de dividendes 165 000,00 euros
Soit 16,50 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 33 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 132 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 20 mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

234 000,00 euros, soit 23,40 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187 200,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 46 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

244 500,00 euros, soit 24,45 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 146 700,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 97 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

240 000,00 euros, soit 24,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 144 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

L'Assemblée Générale approuve les rémunérations allouées à Monsieur Serge AZAN qui se sont élevées pour l'exercice écoulé à 6 000 € bruts annuels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Serge AZAN

Le secrétaire
Benjamin MARINHO



SERGE AZAN & ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 305 000 euros
Siège social : 16, rue Daubigny, 75017 PARIS
399278373 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 183 708,61 euros contre 1 195 679,92 euros lors de l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Maintien du chiffre d'affaires et maîtrise des charges.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 183 708,61 euros contre 1 195 679,92 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -1,00%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 34 290,41 euros contre 31 198,68 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,91%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 375 882,65 euros contre 345 431,66 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,82%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 298,57 euros contre 8 390,87 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,10%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 448 457,26 euros contre 393 166,61 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 14,06%.

Le montant des charges sociales s'élève à 146 013,45 euros contre 139 944,70 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,34%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 10 personnes contre 9 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 24 085,97 euros contre 18 496,20 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 30,22%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 002 737,90 euros contre 905 430,06 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,75%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 215 261,12 euros contre 321 448,54 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -33,03%.

Compte tenu d'un résultat financier de -809,34 euros (-770,84 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 214 451,78 euros contre 320 677,70 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,13%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -744,95 euros contre -6 070,47 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 87,73%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 48 751,00 euros contre 74 616,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,66%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 164 955,82 euros contre un bénéfice de 239 991,23 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -31,27%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 822 652,52 euros contre 850 600,89 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,29%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 164 955,82 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	164 955,82 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	44,18 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	165 000,00 euros
A titre de dividendes	165 000,00 euros
Soit 16,50 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 411 447,47 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 33 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 132 000,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 20 mars 2024.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

234 000,00 euros, soit 23,40 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187 200,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 46 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

244 500,00 euros, soit 24,45 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 146 700,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 97 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

240 000,00 euros, soit 24,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 144 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 058 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à PARIS
Le 5 mars 2024

Le président
Serge AZAN



SERGE AZAN & ASSOCIES
16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Activité principale de l'entreprise : Expertise comptable, comptabilité

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier de gestion

Fait à PARIS
Le 22/03/2024

Serge AZAN

SERGE AZAN & ASSOCIES
16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS
0140540826

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 822 652.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 183 708.61 Euros et dégageant un bénéfice de 164 955.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	426 160		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 188		4 829
Installations générales agencements aménagements divers	56 773		
Matériel de transport	56 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 356		2 096
TOTAL	149 317		6 925
Prêts, autres immobilisations financières	7 062		
TOTAL	7 062		
TOTAL GENERAL	582 538		6 925

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			426 160	426 160
TOTAL			426 160	426 160
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 760	25 256	25 256
Installations générales agencements aménagements divers			56 773	56 773
Matériel de transport			56 000	56 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 452	11 452
TOTAL		6 760	149 481	149 481
Prêts, autres immobilisations financières			7 062	7 062
TOTAL			7 062	7 062
TOTAL GENERAL		6 760	582 703	582 703

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	14 547			14 547
TOTAL	14 547			14 547
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 139	2 833	4 664	21 307
Installations générales agencements aménagements divers	46 311	3 050		49 361
Matériel de transport	8 493	11 200		19 693
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 948	1 688		6 636
TOTAL	82 891	18 770	4 664	96 998
TOTAL GENERAL	97 439	18 770	4 664	111 545

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 833				
Instal. générales agenc.aménag.divers	3 050				
Matériel de transport	11 200				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 688				
TOTAL	18 770				
TOTAL GENERAL	18 770				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 372	5 316	2 372		5 316
TOTAL	2 372	5 316	2 372		5 316
TOTAL GENERAL	2 372	5 316	2 372		5 316
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 316	2 372		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 062	7 062	
Autres créances clients	256 277	256 277	
Impôts sur les bénéfices	3 727	3 727	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 615	43 615	
Charges constatées d'avance	3 284	3 284	
TOTAL	313 965	313 965	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 484	58 484		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 482	11 482		
Personnel et comptes rattachés	37 560	37 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 051	32 051		
Impôts sur les bénéfices	833	833		
Taxe sur la valeur ajoutée	102 082	102 082		
Autres impôts taxes et assimilés	2 860	2 860		
Autres dettes	853	853		
TOTAL	246 205	246 205		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 935			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.5000	10 000			10 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 482
Dettes fiscales et sociales	27 532
Autres dettes	353
Total	39 367

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 284
Total	3 284

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	5
Total	10

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Contraventions	202	
- Différences de règlements	3	
- CNAM salariée 2022	540	
Total	745	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- CNAM salariée 2022	540	
Total	540	